Affaire Cuvit, page 4. col. 1.

275

1e Numéro. 10 centimes le Numéro. SEPTEMBRE 1849.

Liberté entière de la presse.
Tolérance religieuse illimitée.
Solidarité. — Justice.
Association.

L'ESPOIR

Dieu et patrie.
Indivisibilité du pouvoir.
Division des fonctions.
Education — Indépendance.
Travail.

Journal mensuel de Réorganisation sociale et politique.

Rédigé par le citoyen Pierre SAGE.

Paraissant le 20 de chaque mois. Bureau, rue Neuve, 26.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

LYON, LE 21 SEPTEMBRE.

Frères, espérons!

Oui, espérance! Nous avons la conviction que la cause de ceux qui souffrent ne sera pas éternelle. Oh! Dieu en créant le genre humain ne l'a certes pas destiné à vivre dans la misère et le désespoir! il a pu primitivement le vouer à un châtiment, mais il a dit à l'homme : « Tu travailleras ; je te donnes cette terre, que ton labeur la fertilise et tu seras heureux ; car, ton travail prospèrera à l'aide de l'harmonie dont je douerai la nature terrestre où je t'exiles. »

La terre ne fut pas ingrate, elle produisit de riches pacages qui nourrirent les animaux qui avaient été créés pour l'utilité de l'homme ; puis, les riches productions de toutes sortes ayant été données après beaucoup de sueurs répandues, le genre humain se retrouvera une seconde fois dans un autre nouvel Eden. Hélas! la félicité ne fut pas de longue durée : l'égoïsme, le moi, l'avidité des uns à s'emparer des productions plus qu'ils ne leur en fallaient pour satisfaire l'utile, priva les plus faibles de ce qui était urgent à leurs besoins nécessaires. De là, division, luttes, injustice, crimes, enfin, de tous les maux qui infestent l'univers, et qu'aucune religion ait eu la puissance et le génie de faire disparaître. Ici, rendons justice au christianisme à son avénement dans le monde. Il faut le reconnaître, il proclama la loi d'amour, prêcha la fraternité tant qu'il ne fit pas alliance avec les puissants de la terre. Depuis lors, le catholicisme l'emporta, et il donna toujours raison au maître, et il transforma la mission sainte du christianisme en prêchant à l'esclave la soumission au maître ; il ne s'appliqua qu'à lui enseigner des devoirs à remplir, mais il ne lui indiqua jamais qu'en compensation il lui était dû des droits légitimement et [illegible] acquis. La philosophie vint, après un laborieux enfantement, affranchir la pensée et lui annoncer que désormais elle serait libre! La politique, depuis qu'il est permis d'en faire, essaie en vain d'aborder le problème des améliorations sociales, mais son impuissance nous a surabondamment prouvé qu'elle était encore loin d'en avoir trouvé la solution ; depuis soixante ans, elle n'a produit qu'un étrange pathos, et les derniers événements dont la France a été le théâtre principal, nous ont suffisamment démontré son impuissance. Donc plus d'espoir de salut avec elle ; soyons cependant reconnaissants à son égard, et faisons-lui de dignes funérailles.

Ces différentes formes gouvernementales n'ayant rien produit, les sociétés modernes seront dans la nécessité de faire l'application bon gré malgré d'un nouveau système qui recevra une appellation quelconque, soit socialisme ou tout autre nom qu'il vous plaira de le qualifier. Espérons que nos faibles efforts, soutenus par notre courage et notre énergie, nous amèneront à démontrer que le socialisme peut organiser le travail intellectuel ou corporel, là est la condition fondamentale de l'existence *morale* et *physique* des individus, des sociétés, du genre humain, que le travail est père de toutes les vertus, comme l'oisiveté est la mère de tous les vices ; par le travail, l'humanité accomplit la loi suprême de son progrès et assure le triomphe de la force morale sur la force brutale.

Le travail étant l'unique source de tous les capitaux, de tous les revenus, rentes ou salaires, de tous les droits, il émancipe les individus et les sociétés de tout régime de tutelle, et les conduit au régime de l'association : il doit être considéré comme la base positive de la souveraineté du peuple ; il appellera l'organisation politique et sociale la plus avantageuse aux travailleurs des deux sexes, par le *droit du travail*, tous les membres de la société sans aucun privilége, de sexe de race, de naissance ou de fortune. Nous espérons obtenir, au nom de la liberté, l'œuvre selon la capacité, le crédit selon la solvabilité. Au nom de l'égalité, le salaire selon le travail, la rente selon le capital ; les devoirs imposés par le législateur appliqués à tous, l'égalité des droits au nom de la *fraternité*. Une éducation commune et une instruction spéciale selon l'aptitude et la vocation. Une justice de famille par l'institution d'arbitres et de conseils publics.

Des soins fraternels pour les invalides du travail, par l'organisation des officiers de la santé publique, et l'établissement des hôtels et des pensions de retraite.

Espérons que toutes les institutions politiques et sociales, toutes les lois, tous les décrets, tous les actes de l'administration auront désormais pour but l'amélioration la plus prompte et la plus complète de l'existence morale et physique des travailleurs des deux sexes, les moins rétribués et les plus nombreux, sous la triple consécration de notre sublime et trilogique devise de : Liberté, Egalité, Fraternité, conséquemment dans la République démocratique et ..... française.

A l'intérieur, l'union et la fraternité entre tous les citoyens ; paix et fraternité entre les peuples. — Pour nous, républicains, il ne doit plus exister de traité de la Sainte-Alliance, et nous contribuerons de tous nos efforts à les combattre ; car une fois brisés, les nations opprimées auront recouvré leur affranchissement!...

A l'extérieur, nous espérons obtenir la dignité de la France républicaine et démocratique, le triomphe pacifique de nos principes, le respect de toutes les nationalités, en les laissant libres de se choisir le gouvernement qu'il leur plaira de se donner.

En dehors de ces principes, que nous ne nous lasserons pas de demander, la République périrait par l'anarchie ou la dictature.

En dehors de la forme républicaine, la nation n'appliquerait jamais ces principes qu'à demi, ou perdrait avec eux et ses vertus civiques et son glorieux avenir de république démocratique et ..... toutes ses conséquences.

Pierre SAGE.

La Misère!

Nous cherchons vainement, dans la société telle qu'elle est constituée, la solution de ce problème terrible, qui tous les jours s'enrichit de complications nouvelles. Mais qui donc nous dira le moyen d'étouffer le monstre, et nous dégagera de cette impasse au fond de laquelle est l'abîme?

Nous voyons bien des ambitions satisfaites ; nous voyons bien des heureux oisifs dont la révolution a maintenu les priviléges.

Nous voyons bien sortir de terre, où la peur et la misanthropie les ont longtemps et à plusieurs reprises tenus cachés, des gens qui, sur la place publique, se sont mis à crier : Je suis républicain! afin d'avoir place à la curée.

Nous voyons des fonctionnaires grassement payés et d'insatiables cumulards ; les riches font bien encore de petits soupers dans leurs demeures splendides, et les belles de jour promènent encore leurs toilettes brillantes dans d'élégants équipages.

Tout cela n'a point disparu ; tout cela s'étale orgueilleusement encore devant l'affreuse indigence et d'horribles besoins.

Nous voyons bien de graves professeurs se prélasser dans leur hermine, à l'abri de gros bénéfices, et des représentants millionnaires émarger, chaque quinzaine, au profit de la République.

Mais le Peuple, nous ne le voyons point s'asseoir à ces banquets joyeux. Ce Peuple-Roi, ce monarque d'hier, dont vous proclamiez la puissance et la magnanimité, il nous semble aujourd'hui honteux et tout confus, tant la misère lui fait courber la tête!

Triste retour des grandeurs d'ici-bas ; ses flatteurs repus l'ont abandonné, son royaume est désert. Le voilà, royauté détrônée à son tour, demandant du travail et du pain à ceux qui l'ont dépossédé. Dans les bas-fonds de cette société d'où vos regards se détournent, ce sont toujours les mêmes haillons : la misère et la faim.

Voyons. N'y a-t-il donc rien à faire pour cette race encore une fois déshéritée? Pour apaiser les cris de sa détresse, n'y a-t-il donc que les balles, la prison et l'exil? Pour occuper ces bras robustes, ces rudes travailleurs habitués à la peine, n'avez-vous donc que des promesses et des ajournements à faire espérer? Et pour toute réponse définitive : Rien! rien! rien!...

Pour sauver ces pauvres créatures à qui peu suffirait et que la prostitution convoite, n'avez-vous donc que l'hôpital, la cave et les Antiquailles?

Le bon Dieu n'a-t-il pas fait de l'air pour tous, et la terre ne produit-elle pas ses fruits pour tout le monde? Cette éternelle vérité ne serait-elle qu'un perpétuel mensonge, et la moitié des hommes devra-t-elle toujours étouffer l'autre moitié pour avoir sa part au soleil?

Eh quoi! faudra-t-il toujours porter le mousquet sur l'épaule et le pistolet au poing, pour disputer à son frère le pain de chaque jour, la plus faible portion de ces biens que Dieu a si largement départis?

L'oiseau dans les champs, la bête fauve dans les forêts, trouvent sans peine leur pâture et la liberté ; et l'homme, ce roi de la terre, n'aurait toujours en perspective que la misère et la servitude!

Feuilleton de l'*Espoir*.

Le Tabouret du grand Lama.

DRAME ORIENTAL.

(La scène se passe au temple de Lahsa dans le Thibet.)

PERSONNAGES : Le grand Lama, un Thibétain, un Chinois, un Mogol, un Tartare.

Le Chinois (au grand Lama). — Grand chef des prêtres du dieu Fô, nous sommes venus des pays lointains pour adorer dans son temple le dieu dont tu célèbres le culte ; une foi commune nous anime tous. Nous avons, devant l'image de Fô, brûlé des rubans de papier doré et allumé des lanternes, maintenant notre pélerinage est accompli ; voici des pièces de soie, des boîtes de laque, des porcelaines et des nids d'oiseaux que nous offrons à tes prêtres, mais avant de nous retirer, nous avons un vœu à t'exprimer.

Le grand Lama. — Quel est-il?

Le Tartare. — Notre foi n'est pas assez soutenue par l'idée que Fô nous protége du haut du ciel, nous voudrions posséder sa représentation sur la terre ; les images de bois et de métal que nous entrevoyons dans le temple ne parlent pas assez vivement à notre cœur. Nous voudrions avoir du dieu Fô une représentation vivante.

Le Chinois, le Thibétain et le Mogol. — Vivante! vivante!

Le grand Lama. — Où la prendrez-vous?

Le Thibétain. — Sublime Lama, tu comblerais tous nos désirs en nous permettant de nous prosterner devant toi comme si tu étais le dieu Fô lui-même.

Le grand Lama. — Tant d'honneur!...

Le Mogol. — Est réservé à l'homme qui converse avec les hôtes du ciel, et qui nous transmet leur volonté. Place-toi sur ce trône aux dragons de feu.

Le grand Lama. — M'y voici.

Le Tartare. — Il faut y rester. Tu y recevras nos hommages. Toutes les fois que nous reviendrons à Lahsa, nous frapperons sept fois la terre du front, nous baiserons tes pantoufles et nous brûlerons du papier doré sous ton nez respectable.

Le Thibétain. — Pour que tu ressembles complètement aux images du Dieu Fô ; laisse-moi couvrir ton front de ce grand bonnet pointu.

Le Mogol. — Prends ce glaive dans la main droite.

Le Chinois. — Et ce sceptre orné de fleurs dans la main gauche.

Le Tartare. — Ce n'est pas tout. Le Dieu Fô nous est toujours dépeint foulant un homme sous ses pieds ; il te faut un tabouret vivant pour que la ressemblance soit complète. Allons, qui de nous veut rester couché sous les pieds du grand Lama?

Le Chinois. — Ce ne sera pas moi.

Le Mogol. — Ni moi.

Le Thibétain. — Tirons au sort.

Le Mogol. — Il n'y a pas besoin de tirer au sort ; nous ne pouvons pas rester ici ; nous retournerons en Tartarie, en Mogolie ou en Chine, mais le Thibétain est ici dans son pays ; il doit y demeurer toujours. N'est-il pas naturel qu'il se couche sous les pieds du grand Lama, pour faire honneur à cet auguste personnage?

Le Thibétain. — Mais, je ne serai pas fort à mon aise.

Le Chinois, le Mogol et le Tartare. — Allons! allons! tu es bien heureux ; nous envions ton sort. Etre foulé sans cesse sous les pieds du grand Lama, devenir son serviteur, son esclave, son tabouret. Quelle gloire! quelle gloire!... Tu seras sanctifié par ce contact.

Le Thibétain. — Mais, mais, mais...

Le Chinois, le Mogol et le Tartare. — Allons! allons! (Ils le couchent sous les pieds du grand Lama et retournent dans leur pays.)

Le Thibétain (sous les pieds du grand Lama). — Après tout, ils avaient raison peut-être ; ma situation est honorable et sainte ; nul ne touche d'aussi près que moi au représentant de Fô, sur la terre, ou du moins nul n'est touché de si près par lui. Je ne suis pas, d'ailleurs, sans distractions ; je vois des pélerins de tous les pays ; je sens la fumée du papier doré ; je suis ébloui par les lanternes... A la longue pourtant, cette posture est fatigante ; il faut décidément que je me retourne.

Le grand Lama. — Ne bougez pas, mécréant!

Le Thibétain. — Sublime Lama, je voudrais bien aller un peu à mes affaires.

Le grand Lama. — Ton affaire est de contribuer, par ton immobilité et par ton silence, à la pompe qui m'entoure. Chacun de tes mouvements est une rébellion impie.

Le Thibétain. — Décidément, c'est insupportable. Le Chinois, le Tartare et le Mogol m'ont joué un beau tour! Je voudrais les voir à ma place ; ils peuvent aller, venir, s'asseoir ; moi, je ne respire pas, je ne puis pas bouger ; suis-je donc un tabouret véritable? Eh! non, vraiment, je suis un homme... et je vais me lever!

Le grand Lama. — Ne t'en avise pas, blasphémateur, tu ne t'appartiens plus, tu appartiens à tous les peuples, adorateurs de Fô, qui t'ont consacré à mon service.

Tiens, les voilà... Ils sauront de moi quelle est ta conduite.

Le Chinois, le Mogol et le Tartare. — Sublime Lama, vous représentez admirablement le Dieu Fô ; c'est à s'y méprendre. Il paraît que les offrandes et les pélerinages n'ont pas chômé pendant notre absence. Avouez, qu'en vous installant sur ce fauteuil, nous avons eu la plus excellente idée.

Le Thibétain. — Vous avez eu la plus désastreuse idée en me mettant dessous.

Le grand Lama. — Je suis affligé de vous dire, mais vous m'avez donné un tabouret qui raisonne et qui veut absolument se lever.

Le Tartare. — Oh! que nous y mettrons bon ordre! nous lui enjoindrons la modération?... Nous allons retourner chez nous, mais si le Thibétain se plaint encore et vous importune, faites-nous venir, nous le remettrons tous à sa place dans l'intérêt du grand dieu Fô.

Le Thibétain. — La divinité n'a rien à faire ici. Que le grand Lama rentre dans son temple, qu'il devienne prêtre et ne se mêle plus d'être Dieu, je ne troublerai pas son culte ; je ne demande que ma liberté.

Le Chinois. — Prends garde à toi si tu nous fais revenir! (Ils s'en vont.)

Le Thibétain. — Voyons, grand Lama, soyez raisonnable, il faut que je me lève, passez-vous du tabouret vivant, ou bien dites au Chinois, au Tartare, au Mogol, qui sont si bien disposés pour vous, de se mettre à ma place pour quelque temps.

Le grand Lama. — Tu resteras toujours.

Le Thibétain. — Oh, mais non! oh, mais non! (Il ébranle le trône et finit par se relever.)

Le grond Lama — (courant à la porte.) A moi le Tartare! à moi le Chinois! à moi le Mogol! à moi tous les sectateurs de Fô!

Prenez vos lances, vos arcs, vos flèches, vos boucliers, vos fusils à mèche! venez mettre mon tabouret à la raison! (Le Chinois, le Mogol, le Tartare rentrent armés, baillonnent le Thibétain, et l'attachent sous les pieds du grand Lama avec des chaînes de fer.)

Victor HENNEQUIN.

Eh! mon Dieu! nous savons bien qu'on ne change pas en un jour la face d'une société; qu'on ne fait pas en un jour un peuple heureux d'un peuple misérable.

Mais y songez-vous sérieusement, et les quelques bribes que vous jetez d'une main avare aux plus affamés suffiront-elles pour remédier aux périls qui nous menacent et combler l'abîme vers lequel nous marchons?

O législateurs modernes! vous avez prodigué les promesses, vous avez publié des décrets; mais qu'en avons-nous recueilli? Quand participerons-nous aux bienfaits de cette Révolution que vous devez à nos bras et dont vous avez largement profité? Quelle part nous reviendra de cette royauté morte dont vous avez touché l'héritage?

Quand donc commenceront ces travaux gigantesques qui devaient assurer la prospérité et proclamer la grandeur de la République? Quand s'élèveront ces vastes ateliers qui doivent consacrer le droit que nous réclamons, où le travail ne sera plus une fiction et le salaire une aumône?

Pour Lyon, en particulier, qu'est devenu ce projet grandiose d'un pont destiné à donner vie à un quartier d'hésérité depuis longtmps et unir par une voie hardie les deux montagnes saintes.

De l'argent! mais vous en avez bien pour solder vos légions de commis, pour entretenir vos armées; vous n'en manquez pas pour payer vos ambassadeurs?

Qu'ont-ils donc fait de leurs richesses, ces opulents capitalistes qui naguère nous éblouissaient de leur faste et nous étonnaient de leurs monstrueuses spéculations. La France est-elle devenue si pauvre depuis dix-huit mois, qu'elle ne puisse aujourd'hui nourrir tous ses enfants?

Nos représentants vont bientôt se réunir, qu'ils se mettent donc à l'œuvre, qu'ils soient législateurs. Avant de faire des lois qui garantissent les biens de ceux qui possèdent, quand ils ne sont point menacés, inventez des moyens qui assurent du travail aux bras inoccupés. Hâtez-vous, car l'hiver approche et le flot grossit.

Salut à toi, glorieux et grandiose anniversaire de notre sublime République de 92! Que ne possédons-nous aujourd'hui l'héroïque courage de nos pères, tes énergiques fondateurs? Leur dévoûment à la patrie et cet amour de la liberté, qui enfantèrent des prodiges, nous les emploirions à rechercher les moyens d'améliorer le sort intolérable des parias, déshérités de tous les droits sociaux, et l'an LVIII, dans lequel nous entrons demain 22 septembre, ne s'écoulerait pas sans avoir vu améliorer de beaucoup la position de ceux qui souffrent et qui ont tant enduré!

Tous veulent la République; quelques-uns seulement ont peur des révolutions.

Les philosophes veulent la République; les chrétiens ne peuvent que la vouloir à moins d'être en contradiction avec eux-mêmes.

Quant aux Juifs, nous, républicains, nous avons si bien défendu leurs droits, et eux ont toujours si bien attaqué les républicains, que nous sommes en peine de savoir s'ils sont franchement et par Moïse beaucoup enclins à la République, le cauchemar de ce squellette politique, sieur Guizot, et nous ajouterons le grand agitateur O'Faucher que les Juifs aiment tant.

Quoi qu'il en soit, la République que nous voulons est tracée en lettres de feu, dans les plus belles pages de l'Evangile.

Je ne connais pas d'hommes, dont j'aurais voulu être plus frère que des disciples divinement stoïques de Jésus. Je les aime aujourd'hui plus que jamais, tant ils étaient unis, bons, désintéressés et courageux défenseurs de leurs doctrines.

Eh bien, qui de vous n'adopte pas en théorie les doctrines évangéliques, doctrines d'après lesquelles la fortune est un dépôt et non un privilége; l'amour, le seul et unique mobile de nos actions; le pardon, notre vengeance; la vie, un devoir à remplir, et la mort le terme de notre voyage?

Si donc vous êtes républicains comme nous, pourquoi donc boudez-vous la République et cherchez-vous à l'affamer et lui nuire au lieu de la seconder et de votre concours et de vos efforts? Si vous n'êtes pas républicains avec nous, c'est que vous n'êtes pas chrétiens, sauf, toutefois, à vous dire catholiques. Mais alors prenez garde que la colère du ciel ne vous punisse de votre imposture; et il sera peut-être trop tard alors pour que nos prières puissent vous arracher du bras vengeur de Dieu.

Riches et banquiers, marchands du temple, ne jouez pas ainsi avec la misère publique; soyez bons, si vous voulez être sans crainte; il est de votre intérêt d'être bons et humains.

Venez à nous en frères; coopérez à notre œuvre de régénération sociale.

Ayez des entrailles, cela donne du courage.

Que craint-on quand on a bien fait?

F.-V. RASPAIL (le martyr de Doullens).

Soyons républicains!

Si nous étions tous animés du sentiment de la fraternité, toutes les difficultés s'aplaniraient, et la République marcherait sans secousse et sans entraves; rien ne serait plus facile que de bien gouverner. Donc, tant que nous verrons la division s'établir parmi nous pour soulever une classe de citoyens contre une autre, souvenez-vous bien qu'il se passe par là quelque chose qui n'annonce rien moins que du dévouement à la République; car il y a longtemps déjà, quelque part il se trame une trahison. La France ne peut plus être que République ou révolutionnaire. Choisissez, vous qui semez la division ou qui boudez.

F.-V. RASPAIL.

Avis au gouvernement.

Les promesses de Février pour faire suite aux promesses de juillet.

Le gouvernement provisoire de la République s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail;

Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens et citoyennes;

Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail.

Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers et ouvrières, auxquels il appartient, le million qui va échoir à la liste civile.

(*Proclamation au peuple du 25 Février 1848.*)

La préférence.

« Sous une monarchie, la fortune de quatre cent mille employés dépend d'un coup de tête du despote, ils tombent tous avec lui.

Sous une République, la chute du président, s'il venait à dévier, n'entraînerait que la destitution d'un seul homme, et puis tout serait dit. Poltrons, lequel des deux régimes préférez-vous? N'est-ce pas que c'est celui que préfèrent aussi les braves.

RASPAIL (F.-V.).

La Monarchie ne vient pas.

Sous ce titre, la *Liberté* publie un remarquable article dont voici les dernières lignes:

Regardez autour de vous en remontant le cours des quelques mois que nous venons de traverser. Si une chose vous étonne, c'est qu'au milieu de ces intérêts ameutés, de ces influences en mouvement, de ces dissolvants perpétuels, la République soit encore debout! Jamais symptômes de destruction furent-ils en apparence plus éclatants? Et pourtant la République vit; elle vit peut-être uniquement dans son nom; mais c'est surtout le nom qui tourmente ses ennemis, parce qu'ils savent bien que ce nom oblige et que le jour n'est pas éloigné où les droits qu'il implique recevront enfin leur légitime satisfaction.

Eh bien, ce nom, qui est l'arrêt de mort de leurs priviléges, ce nom qui leur apparaît comme une autre sentence écrite par la main de Dieu, ils sont forcés de le respecter; bien plus, ce sont eux-mêmes qui sont chargés de le reproduire sans cesse à nos yeux et à nos oreilles, de le transmettre à leurs successeurs avec tout ce qu'il renferme de fécondes espérances, avec tout ce qu'il promet de réalisations prochaines.

Laissons donc s'agiter dans leur vanité tous ces aveugles essayeurs de résurrections impossibles. Ce qui est mort est bien mort, et jamais on ne parviendra à trouver les éléments de la vie dans les tressaillements factices d'un cadavre. Ce que vous voulez, ô royalistes, c'est faire revivre le cadavre.

Continuez cette tâche surhumaine. Pour nous, qui vous voyons à l'œuvre, nous ne pouvons que vous crier encore: La monarchie ne vient pas, elle ne viendra pas!

Les Pères de l'Eglise séditieux, socialistes et communistes.

Nous empruntons à un spirituel feuilleton de la *Presse* les citations suivantes, puisées à une source qui ne saurait être suspecte au parti catholique, car on va voir que ce sont les Pères de l'Eglise, les docteurs de la foi, qui ont les premiers jeté dans le monde les semences du socialisme; c'est à eux, par conséquent, qu'il faut reporter la responsabilité des doctrines que Proudhon expie par la prison et Louis Blanc par l'exil:

« Quiconque possède sur la terre est infidèle à la loi du Christ. »

(SAINT AUGUSTIN.)

« La vie commune est obligatoire pour tous les hommes. C'est l'iniquité qui a fait dire à l'un: *Ceci est à moi*, et à l'autre: *Ceci m'appartient*. De là est venue la discorde entre les mortels. »

(SAINT CLÉMENT.)

« La terre est commune à tous les hommes, et dès-lors les fruits qu'elle porte leur appartiennent à tous indistinctement. »

(SAINT GRÉGOIRE.)

« La nature fournit en commun tous les biens à tous les hommes. Dieu a créé toutes choses afin que la jouissance en fût commune à tous, et que la terre devînt la possession commune de tous. La nature a donc engendré *le droit de communauté*, et c'est *l'usurpation qui a fait la propriété*.

» Qu'y a-t-il d'injuste dans ma conduite, dis-tu, si respectant le bien d'autrui, je conserve avec soin mes propriétés personnelles? — Imprudente parole! La terre ayant été donnée en commun à tous les hommes, personne ne peut se dire propriétaire de ce qui dépasse ses besoins naturels dans les choses qu'il a détournées du fonds commun et que la violence seule lui conserve. »

(SAINT AMBROISE.)

« Ce n'est pas sans raison que l'Evangile appelle les biens de l'Eglise des richesses injustes, car elles n'ent point d'autre source que l'injustice des hommes, et les uns ne peuvent les posséder que par la perte et la ruine des autres. »

(SAINT JÉROME.)

« Voici l'idée qu'on doit se faire des riches; ce sont des *voleurs* qui assiégent la voie publique, dévalisent les passants, et font de leurs chambres des cavernes où ils enfouissent les biens d'autrui. »

(SAINT JEAN CHRYSOSTOME.)

Ainsi, ce n'est pas Proudhon qui a dit le premier, *la propriété, c'est le vol!* — Décidément, s'ils vivaient encore, tous les pères de l'Eglise passeraient en cour d'assises!

Dans les curieuses *observations sur les fragments reversibles*, le docteur Grice, voulant condamner le système usurier du prêt à intérêt a calculé qu'un sous anglais (penny décime) placé à 5 0\0 d'intérêts composés à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, et il a trouvé qu'en 1771, ce placement aurait produit une somme plus forte que la valeur de 300 millions de globes pareils au nôtre et tous formés d'or massif.

— Que les hommes soient égaux ou non, ils doivent se traiter comme s'ils l'étaient; car ils sont inégaux, ils entreront en lutte, et comme elle ne peut pas durer toujours, dans le traité de paix qui suivra, ils seront bien obligés de se regarder comme égaux. (*Hobbes.*)

— Le taux des salaires n'est pas réglé par le prix des subsistances. Dans les temps de disette, on voit une concurrence de misère réduire les travailleurs à s'offrir avec anxiété pour le plus vil salaire. Cependant, la classe qui vit des salaires forme les trois quarts de la population.

(*Droz de l'Institut.*)

— Il n'y a eu, il n'y a, il n'y aura jamais au fond de toutes les politiques, que deux partis, celui des pauvres et celui des riches.

(*Mackintoch.*)

— Un homme n'a pas le droit d'avoir du superflu quand un autre n'a pas le nécessaire, car le superflu est un vol du nécessaire... (*Sieyès.*)

Un diplomate de l'école de Talleyrand, en apprenant la *maladie grave* de l'homme noir, s'est pris à sourire et à dire:

« Quel intérêt peut avoir M. de Falloux à être si malade? »

Manuel aussi était socialiste!

S'il est une superstition permise, c'est celle qui nous fait croire qu'une journée est heureuse quand elle commence par une bonne œuvre. Nous voyons tous les jours dans les rues et jusqu'aux portes du sanctuaire des lois, des malheureux qui manquent de pain et de vêtement, et qui n'ont pas de bras pour en gagner.

Je demande que chaque département choisisse un emplacement pour y déposer tous les pauvres estropiés, auquel on donnera 50 centimes par jour; il faut que l'humanité ait aussi ses invalides. (MANUEL.)

Nous demandons qu'on étende cette mesure aux malheureux ouvriers qui n'ont ni pain, ni vêtements, ni travail, ni logement; car personne, excepté les paresseux, ne doit mourir de faim sous la République!.....

Désordre social.

Regardez auteur de vous: tout n'est-il pas désordre dans la société? Quelques uns ont tout, et la masse n'a rien ou presque rien; la minorité possède un immense superflu, et la majorité manque du nécessaire; parmi les travailleurs, les uns sont exténués de travail et les autres ne peuvent trouver de l'occupation; on tue de fatigue les enfants et les femmes, tandis que les hommes demandent en vain à employer leur force; la considération est pour l'opulence oisive, et le mépris pour la pauvreté laborieuse. Nous le prouverons surabondamment dans le prochain numéro.

Droit de Propriété.

Le droit de propriété est sacré, dites-vous!

Oui, depuis le commencement du monde, depuis la naissance du genre humain. Par conséquent, tous ceux qui naissent sans propriété se trouvent dépouillés d'un droit naturel et sacré.

D'ailleurs, quelque sacré qu'il soit, il n'est pas plus sacré que le droit de vivre et d'avoir des instruments pour travailler, afin de pouvoir vivre.

Paroles de Casimir Perrier.

En 1831, quand les travailleurs lyonnais désespérés écrivaient sur un drapeau: *Vivre en travaillant, ou mourir en combattant!* Un ministre, le citoyen Casimir Perrier, s'écriait: « Les conditions du travail sont changées, et je n'aurai *point de* repos que le problème ne soit résolu, et que ses lois véritables ne soient reconnues et posées. »

Mais ni Casimir Perrier, ni aucun autre ministre n'ont rien fait!

Frères! osons espérer que nos représentants, de concert avec le chef du pouvoir exécutif, n'aurons à l'avenir à mériter les mêmes reproches de paresse, car enfin il est temps de songer à faire quelque chose en faveur de ceux qui ont si besoin, depuis bien longtemps ils souffrent et attendent!

PAROLES D'UN MINISTRE DE LA GUERRE A SON LIT DE MORT.

« Je déplore amèrement le tort que j'ai eu d'accepter la présidence d'un chemin de fer, et de m'être laissé arracher ainsi trois ou quatre votes législatifs contrairement à mes opinions et ma conscience. C'est le seul reproche qu'on puisse adresser à ma mémoire. La condescendance que j'ai eu pour ces fautes commises m'a appris à connaître les hommes qui dirigent les affaires de la France; il vaut mieux mourir que d'assister à l'agonie de mon pays. Ah! pourquoi la Providence m'a-t-elle refusée un boulet?

(Général SCHNEIDER.)

Lettre du citoyen Commissaire, notre compatriote.

Le citoyen Commissaire, un des représentants que la démocratie lyonnaise avait envoyé à l'Assemblée législative et actuellement détenu à la Conciergerie, vient d'écrire la lettre suivante qu'il a adressée aux journaux l'*Assemblée Nationale* et le *Courrier Français*, en réponse à des affirmations calomnieuses de ces deux organes de la République honnête et modérée.

Le citoyen Commissaire a tort de s'étonner de ce que la réaction frappe un ennemi désarmé. La perspicacité du représentant de Strasbourg devrait savoir qu'elle n'est brave que contre de pareils ennemis; elle se garde bien de s'attaquer à plus fort quelle; nous l'avons vu le 24 Février et le 4 mai, nous le verrons toujours. Pour ce qui est des calomnies dont le citoyen Commissaire a à se plaindre, ce doit être pour lui un titre de gloire: les hommes de la réaction ne s'attaquent ordinairement qu'à ce qui est pur et désintéressé pour essayer de le tuer avec leurs calomnies.

Heureusement pour la vérité que le pays sait discerner ce qui est juste. Que les persécutés ne cessent donc pas d'espérer; la France pense aux captifs, ils témoignent aux yeux du monde pour la démocratie: tôt ou tard leurs souffrances produiront une abondante moisson pour l'armée de l'humanité.

Conciergerie, 16 septembre 1849.

Monsieur le rédacteur,

Vous reproduisez, dans votre numéro du 15 septembre, comme l'empruntant au *Times* du 14, un entre-filet qui me concerne.

Il s'agit d'une lettre faisant partie de nombreux papiers saisis par le gouvernement prussien, aux mains de ceux que la réaction appelle les conspirateurs du pays de Bade, et transmis aux autorités françaises.

Cette lettre, que j'aurais écrite à un M. Georges de Sarrelouis, peu de jours avant le 13 juin, se rapporterait aux moyens de révolutionner la Prusse et serait un modèle de style grotesque, en même temps qu'un curieux mélange de *présomption*, d'*ignorance* et de *férocité*.

Je commence par démentir, complètement et absolument, le fait sur lequel s'appuie l'article reproduit. Je n'ai écrit, ni à M. Georges de Sarrelouis, ni à qui que ce soit, de lettre relative, soit au pays de Bade, soit à la Prusse. La lettre qu'on me prête est donc une pure invention du correspondant du *Times*.

Quant aux réflexions, si favorablement accueillies par vous sur mon ignorance, en particulier, et celle des socialistes, en général, je ne crois pas devoir les relever. Je suis habitué déjà aux aménités de la République honnête et modérée.

J'ajouterai seulement que si, enfant du Peuple, je n'ai pas reçu la superficielle instruction de l'esprit dont se parent, comme d'un trophée, les *gentilshommes* qui rédigent vos colonnes, les faits au milieu desquels j'ai vécu, de la vie du prolétaire et du soldat, ont détourné mon esprit de la présomption et m'ont appris ce qu'il y a de lâche et de féroce à frapper un adversaire politique, qui ne peut se défendre, et à préparer l'opinion publique contre un homme accusé, dont la personne devrait être sacrée pour tout écrivain qui se respecte.

Je vous prie, et au besoin je vous requiers, d'insérer cette rectification dans votre plus prochain numéro.

Agréez, etc.

COMMISSAIRE, *représentant du peuple*.

Aux Paysans.

POURQUOI NOS BLANCS EN VEULENT AUX PAYSANS SUISSES, — QUI SONT UN PEU ROUGES.

Si M. le maire ou M. le curé vous prêtent parfois, de seconde main, un numéro du *Courrier de Lyon* ou de la *Gazette*, et que vous y jetiez un coup-d'œil, vous avez dû voir comment, depuis quelque temps, ils arrangeaient cette pauvre Suisse, qui a chassé les jésuites et les Falloux, il y a de cela tantôt deux ans, et qui persiste à garder les réfugiés, comme elle l'a toujours fait, témoins Louis-Philippe, Bonaparte, et les autres.

Mais si, — ce dont je vous louerais fort, — vous pliez la

feuille blanche sans la lire, il est bon que je vous montre le dessous des cartes de tout leur jeu, et que je vous apprenne le fin mot de toutes ces colères.

Il semblerait d'abord, à les entendre, que c'est dans l'intérêt de la paix du monde, — pour purger la terre d'une bande d'aventuriers que la sainte-alliance va commencer sa croisade contre ce petit pays.

Il y a, par les cantons suisses, quelque chose comme 10,000 Allemands, 4,000 Allemands, 4,000 Prussiens et 500 Français, qui seront fusillés, bâtonnés ou transportés s'ils rentrent dans leur pays, — tout comme votre président l'aurait été après son *invasion* de Strasbourg, s'il n'eut trouvé un refuge en Suisse. Eh bien! ceci soit dit sans l'offenser, vu la loi, c'est cette bande de gueux qu'il faut faire déguerpir à tout prix. Pour cela, nos modérés demandent tout simplement qu'on entre en Suisse, qu'on se la partage, et qu'en s'en retournant, on remmène chacun chez soi des réfugiés.

Voilà ce qui se dit tout haut.

Voici ce qui se passe tout bas.

Le grief principal des puissances contre la Suisse n'est point de ce qu'elle sert de refuge aux révolutionnairas proscrits et de ce que Genève verra dans ses murs un comité socialiste ouvrir ses salles à Kossuth et à Heckler, à Mazzini et à Louis Blanc.

Que peuvent, en ce moment, contre l'Europe absolutiste, hérissée d'un million de baïonnettes victorieuses, 12,000 paysans italiens ou badois, réfugiés dans les Alpes Helvétiques? A moins de les *supprimer*, ces pauvres diables seront aussi dangereux ailleurs que là. Les enverrez-vous en Angleterre? Mais les leçons de l'histoire contemporaine apprennent que l'on n'y gagne rien. Quand Bonaparte dut quitter la Suisse n'alla-t-il pas tout droit à Londres, et n'est-ce pas de cette ville qu'il est parti pour Boulogne? Leur ferez-vous passer le Grand-Océan? mais on revient d'Amérique : — Garibaldi et Hecker sont là pour le dire.

Non, non, les réfugiés ne sont pas pour les puissances la grande affaire. Ce qu'elles poursuivent en Suisse, ce n'est pas les proscrits, ce sont les institutions démocratiques; — ce qu'elles veulent tuer, ce n'est pas le droit d'asile, — c'est la Suisse républicaine elle-même.

C'est qu'en effet, paysans, vos frères, les vachers des Alpes et les vignerons du Léman, — si peu nombreux qu'ils soient et impuissants à les inquiéter par la force matérielle, leur font moralement un tort immense.

La Suisse, constituée démocratiquement depuis quelques années, a mis sérieusement en pratique les théories socialistes. Allez dans le canton de Vaud, par exemple, et vous verrez fonctionner, sans grosse armée ni forte police, tout un système politique, économique et financier, reposant sur la libre élection. Vous y rencontrerez le jury civil, l'arbitrage substitué aux procédures paperassières du barreau français, l'éducation gratuite et obligatoire, l'impôt progressif sur le revenu, — la banque hypothécaire, toutes ces énormités socialistes enfin qui font frémir d'horreur nos honnêtes et modérés, et que nos journaux blancs dénoncent comme des voies de perdition, de ruines et de misère.

Que si vous avez eu le malheur de les croire, ne fût-ce qu'à moitié, vous allez penser que cette pauvre Suisse, ainsi embourbée jusqu'au cou dans le fumier socialiste, est le pays le plus malheureux du monde, — que le crédit y est mort, le travail nul, que la misère y règne en souveraine sur des légions de mendiants affamés, de paysans ruinés et de bourgeois réduits au désespoir.

Détrompez-vous, pauvres moutons! La Suisse, à l'heure qu'il est, est le pays le plus riche de l'Europe. Chacun, paysans et bourgeois, ouvrier des villes et des campagnes, y jouit d'une honnête aisance. Le paupérisme y a été éteint par la reconnaissance du droit au travail et par les ateliers que l'Etat a dû fonder en faveur des ouvriers que la concurrence anarchique des particuliers mettait à la misère. L'éducation gratuite et obligatoire a fait pénétrer partout l'instruction, et à la suite la douceur des mœurs : l'institution du jury civil a fait disparaître tous les procès qui ruinent le paysan au profit de la basoche. — Enfin, la banque hypothécaire, en mobilisant le sol, a affranchi le propriétaire, (et en Suisse, ils le sont tous, propriétaires, quoique *partageux*) de cette dette énorme qui, dans d'autres pays de votre connaissance, fait la richesse des gros usuriers.

Il est vrai que si le peuple a trouvé son compte à cette révolution pacifique et opérée par le suffrage universel, — s'il bénit chaque jour les Rouges qui, portés au pouvoir par ses votes, mettent petit à petit en pratique les théories socialistes, et sont occupés, en ce moment, dans le canton de Vaud, tout près de nous, à vingt lieues de Lyon, à fonder une Banque d'échange à 1/2 p. cent pour tous frais d'escompte, — s'il trouve que le bonheur et la paix ont succédé à la misère et aux querelles, d'autres y ont perdu gros.

Les banquiers ne font plus rien, les avoués et huissiers ont fermé boutique, — les usuriers ont émigré en France, — la Bourse est déserte, et l'on ne peut plus, comme dans les Républiques honnêtes et les monarchies modérées, gagner quelques cent mille écus en prêtant à la petite semaine, en enflant ses comptes de procureur, ou en jouant sur les Waterloo.

Et voilà précisément ce que l'on ne pardonne pas à la Suisse, voilà ce qui la condamne. C'est là son arrêt de mort. Croyez-vous, paysans de France, qui en souffrira plus longtemps aux portes de votre pays, aux frontières de l'Autriche, une vraie République où la noblesse est dans le travail, — où il faut être fils de ses œuvres, et non pas seulement être neveu de son oncle, — où l'on a appris à se passer de banquier, de procureur et d'usurier, où la justice est gratuite et l'instruction obligatoire, et où, par dessus tout, le peuple est riche et heureux.

Oh! que non pas! ce serait d'un trop mauvais exemple. Les serfs d'Autriche pourraient vouloir les imiter, — Les contribuables de France seraient tentés de faire comme eux, peut-être.

Halte-là! Il faut mettre ordre à tout ce désordre. C'est de la propagande révolutionnaire et de la pire espèce. Vite une croisade! Sonnez clairons!

Et voilà l'*Assemblée Nationale*, le *Salut Public*, le *Courrier*, la *Gazette*, le journal de Radetsky à Milan, ceux de Nicolas à Vienne, à Berlin et à Munich, et à Augsbourg qui embouchent une trompette, se donnent réciproquement le ton et sonnent le boute-selle et la charge.

Dans deux mois, trois cent mille croisés, Cosaques, Autrichiens, Pandours, Prussiens, etc., etc., prendront les Alpes d'assaut, tout comme on a pris Rome, et, sur les ruines des Républiques rouges, rétabliront le Sunderbund et les Jésuites!

Encore comme à Rome.

Jean Paria.

Bulletin de la Bourse.

Les compagnies industrielles lancent ou vont lancer à la Bourse des actions pour des centaines de millions, et même pour plus de dix milliards, dit-on. — Toutes ces actions sont entre les mains des grands banquiers qui font à leur gré la hausse et la baisse, qui vendent quand le prix est élevé, qui achètent quand le prix est bas, et qui réalisent ainsi pour eux et les leurs, sans travail et sans fatigue, d'immenses bénéfices. Peut-être gagneront-ils (car on appelle cela gagner!) plus de deux milliards; mais quand l'un gagne, il faut qu'un autre perde. Qui perdra ces milliards? les petits rentiers, les petits bourgeois, ceux des prolétaires qui ont quelques épargnes, et qui, aveuglés par leur inexpérience et entraînés par le torrent de la cupidité, vont se ruiner dans l'espérance de s'enrichir. Ce sera le plus grand agiotage qu'on aura vu! ce sera une mer de démoralisation, de désordre et de ruines! et ce seront toujours les gros qui mangeront les petits! Espérons qu'une prompte réorganisation sociale y mettra bientôt bon ordre.

PARIS. — Nouvelles du 19 Septembre.

Notre correspondance nous annonce la mort de M. de Falloux.

— M. le président de la République est venu ce matin de Saint-Cloud à l'Elysée où il a présidé le conseil des ministres. Il est reparti dans la soirée pour cette résidence. (*Patrie.*)

— Les membres du bureau de la réunion du conseil d'Etat viennent de convoquer leurs collègues pour se trouver à Paris le 30 septembre. Une première séance sera tenue dans la soirée de ce jour, pour statuer sur la conduite à tenir.

— On a parlé d'une vive émotion produite dans le corps diplomatique par la lettre de M. le président de la République. Les récits qui ont été publiés sont, dit-on, quelque peu exagérés. Ce qu'il y a de certain, c'est que les représentants des diverses puissances ont adressé des notes dans lesquelles ils annonçaient à leurs gouvernements que la missive n'avait *aucun caractère officiel*. Ils ont présenté le document comme un *épanchement du cœur* auquel on ne doit attribuer qu'une médiocre importance.

— Lord Palmerston a, dit-on, demandé que la France permît au peuple romain de choisir lui-même la forme de son gouvernement.

— Les journaux de Vienne sont pleins de détails sur l'entrée triomphale du bourreau de Milan dans la capitale de l'Autriche.

— La réunion du conseil d'Etat s'agite déjà, et envoie à domicile ses lettres de convocation.

Il est question, pour les meneurs de la droite, de ressouder aussi solidement que possible les chaînons à demi rompus de la grande coalition de la rue de Poitiers.

Mais les temps sont bien changés. La question romaine et les interpellations que l'on annonce pour la rentrée de l'Assemblée sont un brandon de discorde que toutes les précautions de MM. Thiers et Molé ne réussiront pas à étouffer.

Il est temps, cependant, que les représentants de la gauche forment aussi leurs rangs et présentent un front redoutable à la contre-révolution.

Nouvelles importantes de Hongrie.

La guerre a recommencé en Hongrie!

Voici ce que nous lisons dans tous les journaux de l'Allemagne :

« Les hostilités contre Comorn ont été reprises le 3 septembre, et les Autrichiens ont repris possession de divers points rapprochés de la forteresse. Le général russe Grabbe est près de la Waag.

« Mais la défense de Comorn ne se compose pas seulement de ses redoutables murailles. Les assiégés ont élevé, sur la rive droite du Danube, une série de redoutes jusqu'à Acs; et de plus, un camp retranché défendu par une nombreuse artillerie couvre les abords de la forteresse.

« Après l'enlèvement des redoutes, les Impériaux auront à livrer de sanglants combats pour essayer d'enlever ce camp.

« Nous saurons bientôt ce que signifie ce soulèvement des chefs de la nation Roumaine.

« Les Serbes de la Woivodie tiennent toujours contre les troupes autrichiennes envoyées de Temeswar.

« Les fameux retranchements roumains qu'ils ont si vaillamment défendus contre les Hongrois, sont entre leurs mains.

« Attendons! »

Aux démocrates et aux philanthropes.

Commission de secours pour les familles des détenus et des exilés.

Cette Commission, organisée afin de régler l'emploi des sommes recueillies, est ouverte dans les bureaux des différents Journaux démocratiques de Lyon.

Elle recevra avec empressement tout ce que les citoyens et citoyennes pourront disposer à cet effet.

On ne saurait trop se hâter, les besoins sont pressants; vous tous qui êtes libres, sachez que beaucoup de nos frères sont encore détenus, et qu'éloignés du foyer domestique, ils y ont laissé un père infirme, une mère malade, des frères sans ouvrage et une sœur ne pouvant le plus souvent se suffire, se voyant en butte aux sollicitations des sybarites du jour qui marchande de ses charmes, afin de les échanger contre quelques pièces de monnaies qui apportent le pain du déshonneur que l'estomac le moins scrupuleux ne peut digérer.

Et l'hiver, qui s'annonce déjà, s'il était rigoureux, songez que la plupart de ces déshérités sont sans vêtements et pieds nus. Devant des besoins si pressants, n'hésitez pas, apportez l'obole de la veuve d'Ephraïm, vêtements, hardes, chaussures. Cet appel pressant s'adresse au bon cœur de toutes les personnes étrangères aux ressentiments haineux des fureurs politiques.

Les personnes obligeantes qui ont bien voulu se charger de propager les listes de souscriptions, sont instamment priées d'en remettre le montant entre les mains de celui des membres de la commission qui les leur ont remises; il est urgent que l'on se rappelle qu'aucun emploi de fonds ne saurait être fait sans l'avis de la commission.

Des listes de souscriptions sont déposées dans notre bureau, rue Neuve, 26.

Aux citoyens juges!

Plus la responsabilité que les commissions militaires assument sur leur tête est grande, plus elles doivent agir avec prudence, circonspection et célérité. Nous le disons avec douleur, un grand nombre d'arrestations, opérées pendant la malheureuse échauffourée du 15 juin, puis celles effectuées par ordre de la délation, longtemps après cette funeste équipée, sans motif, sans ménagement, sans pudeur, ont frappé un grand nombre de victimes. On devait espérer que la prévention des malheureux, saisis au mépris de toutes lois humaines, serait de courte durée. Mais, hélas! que de pères de famille, que d'enfants, qui nourrissaient des pères ou des mères infirmes, gémissent encore maintenant dans l'exil ou la prison! Ah! citoyens, chargés d'administrer la justice dans ces jours de deuil, laissez-vous donc attendrir par le spectacle des douleurs de cette population affamée qui attend vos sentences.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous regrettons de n'avoir aucun renseignement sur les pérégrinations de nos amis Benoît, Doutre et Greppo, nos représentants à la Législative.

Nous sommes certains que la réception faite à ces dignes citoyens par nos frères du Beaujolais a été toute contraire au récit du journal le plus véridique, le plus modéré, vu ses principes religieux et son honnêteté traditionnelle. Il nous étonne de vous voir mentir si impunément, vieux casuistes; il vous est facile actuellement de nous traiter de lâches dans la personne de nos représentants, il y a longtemps que nous y sommes habitués. Vous, si fanfarons, où étiez-vous donc le 25 Février, on ne vous apercevait nulle part, cachés dans vos antres souterrains, tenant un rosaire aux dents, attendu que tous vos membres étaient paralysés par la fièvre républicaine qui parcourait tout votre être; où était alors votre courage d'aujourd'hui?

Nous savons bien qu'il ne vous revint qu'après vous être métamorphosé en sans-culotte et affublé des plus vieilles hardes empruntées à vos domestiques; nous vous avons vu venir à l'Hôtel-de-Ville avec la triple cocarde à la casquette et le ruban rouge à la boutonnière réclamer des armes; votre attitude, dans ces grandes journées populaires, nous fit sourire de pitié et votre hypocrite mascarade nous rendit défiants.

Vous savez vivre et vos élégantes habitudes du monde, votre éducation instruite ne devraient pas vous autoriser à qualifier de nullité des ouvriers honnêtes, et si vous eussiez été élevé au sein de l'atelier, il est présumable que vous y fussiez restés ignorés et obscurs. Vous avez tout appris, et nous, nous avons deviné la science moderne. Où sont les professeurs qui nous ont inculqué le savoir?

— En vertu d'un décret du 7 de ce mois, l'installation du nouveau conseil municipal et de la nouvelle administration municipale de la Croix-Rousse, ont eu lieu le 17 septembre.

La nouvelle administration est ainsi composée :

M. Moyne, maire.
MM. Cabias, adjoint.
Revol, id.
Gros, id.

— Plusieurs journaux de la localité racontent de temps à autre au public tous les travaux d'embellissement de la cité, mais aucun d'eux ne s'occupe de rappeler aux bons souvenirs de nos édiles que si leur bienveillance se concentre spécialement dans de certains quartiers, il en est beaucoup d'autres qui restent dans un complet abandon pour le moment. Nous ne citerons que celui de la Butte à la rue de l'Annonciade. Le magnifique cours ouvert l'année dernière est resté inachevé, il a bien été quelque peu pratiquable cet été; mais vienne l'hiver, alors nous conseillons très sérieusement aux habitants de ce cours de se munir d'échasses, attendu qu'ils risqueron tplus d'une fois, si ce n'est de s'ensevelir sous la boue argileuse, tout au moins d'y laisser leurs chaussures.

— Nous demanderons aussi ce qu'est devenu le magnifique projet du pont suspendu destiné à relier les deux points culminants de la cité.

Citoyens conseillers, lisez l'élégant et savant rapport de M. Bouillier; il est si brillamment écrit qu'il n'est plus possible de le laisser à l'état de mythe. Que le citoyen qui en revendiquait l'entreprise prenne courage par cet acte de généreux, il lèguera à l'histoire de la ville son nom que nos neveux prononceront avec respect et admiration, car il aura doté la cité d'un monument grandiose, qui fera l'admiration des étrangers et l'orgueil de la seconde ville de France.

— L'exposition de la *Société d'horticulture pratique du Rhône* s'ouvre aujourd'hui, vendredi, 21 septembre, à une heure du soir, au Palais-des-Arts (St-Pierre).

La distribution solennelle des prix aura lieu lundi 24 courant, à trois heures, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

— C'est lundi 17 que l'année hébraïque s'est renouvelée. Les Israélites sont entrés ce jour-là dans l'an 5610 de leur ère. Cet anniversaire a été solennisé par une fête religieuse, une des plus importantes de leur rite. A Lyon, pendant deux jours, le lundi et le mardi, il y a eu des cérémonies à la synagogue de la rue Belle-Cordière.

— Le 48e de ligne va quitter Bourg pour se rendre à Nancy. Le 2e bataillon partira le 18 septembre courant; l'état-major et le 3e bataillon, le 21.

Il sera remplacé, dans cette ville, par le 1er bataillon du 6e léger, actuellement cantonné à Fontaines, et qui arrivera le 18 du courant.

— Le même jour, il passera à Bourg un détachement du 7e hussards, fort de 1 officier et 30 soldats.

— On vient de nous affirmer que les représentations de Mlle Lavoye sont irrévocablement fixées aux lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Ce changement dans les jours de spec-

tacle nous paraît fort heureux, surtout si la direction a soin de composer les représentations des mardi, jeudi et samedi de bons vaudevilles capables d'attirer les amateurs de ce genre toujours fort goûté à Lyon.

Le succès d'*Haydée* grandit à chaque nouvelle représentation; Mlle Lavoye est adorable dans son rôle qui vient encore augmenter toutes les craintes que nous avons de la perdre. Espérons que les bravos du public et les montagnes de fleurs que l'on entasse autour d'elle seront les obstacles infranchissables. Dufresne, notre délicieux ténor, partage chaque jour le rappel décerné à Mlle Lavoye; c'est justice. Ce jeune homme nous paraît aimer son art, et doit être un fort bon pensionnaire.

— Les journaux de l'Ain nous rapportent toujours l'annonce de nouveaux incendies. Les allumettes chimiques en sont le plus souvent la cause.

— Dimanche dernier, une nouvelle alerte a été donnée à la ville de Bourg par l'annonce d'un incendie à Bel-Air, dans un domaine de la Charité. On sait quelle mauvaise habitude on a à la campagne de jeter sur les fours une foule de matières combustibles; le four de ce domaine ayant des fissures, c'est par là que l'incendie s'est déclaré. Il a été comprimé grâce à l'empressement avec lequel les pompiers, la population et la garnison se sont portés sur les lieux.

— Les vendanges vont commencer cette semaine dans le département de Saône-et-Loire. La *Bourgogne* pense qu'elles ne rendront pas la moitié de la récolte de l'an dernier.

Dans le Revermont, à Ceyzériat, les vendanges sont annoncées pour lundi 24 dans les vignes non closes; elles commenceront jeudi dans les clos.

— M. Bordillon, nouveau préfet de l'Isère, est arrivé à Grenoble dans la soirée du 15.

— Sept instituteurs du département de l'Allier viennent d'être révoqués. On sait que ce département a commis le crime énorme d'envoyer des démocrates à l'Assemblée Législative.

(*Censeur.*)

— La progression du chiffre des décès cholériques continue à Marseille. Ce chiffre était de 66 dans la journée du 16, jusqu'à deux heures de l'après-midi; le lendemain 17, on comptait 71 nouveaux cas.

— L'exéquatur du président de la République a été accordé à M. James Heudebert, nommé consul des Etats-Unis à Lyon.

— Il existe sur la rive gauche de la Saône, en amont du pont Napoléon, un endroit qui n'est garanti par aucun garde-fou. C'est là sans doute un simple oubli, soit de la part de la ville, soit de la part de la compagnie des ponts, si c'est celle qui est chargée de ce travail.

Dans tous les cas, il serait utile de prendre des mesures afin que l'obscurité ou l'état d'ivresse de quelques individus ne soient pas la cause de quelques accidents imminents, qu'il est du devoir de l'autorité de prévenir.

— M. Bernade, ex-commissaire de police, est nommé dans les mêmes fonctions à Saint-Just, en remplacement de M. Bailleul, décédé.

M. Bastier, commissaire de police à Niort, remplace M. Druilhon, envoyé à Avignon.

— Les citoyens Laloge père et fils, ouvrier en soie, et Curt, liseur de dessins, étaient accusés d'avoir pris part à l'insurrection, en faisant ou aidant à faire une barricade dans la rue Dumenge, à la Croix-Rousse.

Curt

Les accusés Laloge, reconnus coupables par le conseil, le père présent, à deux ans de prison, le fils contumace, à cinq ans de prison.

Quant à l'accusé Curt, habilement défendu par M. Charnier, membre du conseil des prud'hommes, qui, dans la défense, a fait entendre de nobles paroles, il a été acquitté par le conseil. (Salut public, du 21 7bre courant)

— Dans son audience du 18 septembre, le conseil a condamné le nommé Canu, contumace, prévenu d'avoir été vu en armes derrière une barricade de la Croix-Rousse, à la peine de la déportation.

Société d'Horticulture pratique du Rhône.

L'exposition de cet automne, par l'aperçu que nous en avons, promet d'être riche en nouveauté, nous regrettons de ne pouvoir tout mentionner dans notre numéro d'aujourd'hui, car nous n'avons pu qu'examiner les fruits, quelques légumes et peu de plantes et fleurs. Nous commencerons donc notre compte-rendu par les plantes les plus nouvelles que nous avons remarqué.

Parmi les semis, nous distinguons les plantes les plus nouvelles. La collection de pensées, les Pechicheum grandnerianum, un vouvel Hibireus atro purpureus et le Nanquin, le Daubintonia tripetala, l'élégant Bégonia paponica, le Crinum amabile, le Passiflora Bonapartea, Chiriteas simenisis, le Ravellana Madagascariensis, le Costabia, l'Indemana, le Marantha Zebrina. La plante la plus nouvelle que nous possédions à Lyon, e t le magnifique et colossal Palmier, fort (inconnu) remarquable, les Achimenes grandiflora et splendens, une jolie variété de Gloxinia parmi lesquels nous en trouvons un bien rare et tout nouveau, le Manzezii.

Nous ne saurions assez adresser de mérités éloges à M. Willermoz, Fortuné, qui a exposé la plus remarquable et la plus variée des collections de raisins.

Les délicieuses pêches de M. Luiset, nous signalons la navette que sa grosseur, son velouté rosé, sa pulpe embaumée et succulente la rend digne de figurer au premier rang parmi les pêches; ses prunes Reine-Claude, goutte d'or, produit tout nouveau; ses poires, parmi lesquelles nous signalons celles d'hiver, beurrée gris, le triomphe Jodoine, une inconnue qui a une grande ressemblance avec la duchesse d'Angoulême, ne diffèrent que par la qualité du bois.

La poire Colmar d'Arenberg, variété intéressante, est un fruit gros turbiné, applati du côté de l'orifice, tronqué et très bosselé; sa couleur fauve foncé, canelé, doué d'une chair blanchâtre demi-fondante, ayant un suc très abondant, sucré et doué d'un parfum délicat très agréable.

La beurée d'Hardenpont, très gros pyriforme, renflé dans son milieu, et aminci du côté du pédicelle, d'une couleur vert pâle ou jaune clair; elle est intérieurement blanchâtre, fondante et légèrement aromatisée.

Le bon chrétien Wuillam, beurré gris d'hiver, est la poire la plus nouvelle que nous remarquons.

Les poires produites par un procédé de greffage nouveau ne laissent rien à désirer sous le rapport de leur grosseur et de leur saveur odorante.

La pomme bedfordshire frandling, de M. Luiset, est sans contredit tout ce qu'un savant et consciencieux horticulteur peut obtenir de plus volumineux, succulent et d'une saveur aussi délicieuse. Sa poire beurrée, très grosse, de Bruxelles, espèce bergamotte des paysans, dite la belle de Bruxelles, à la peau jaune clair, relevée de petits points bruns et lavée de rouge, ayant la chair blanche, fine et renfermant un suc abondant, sucré et parfumé.

M. Piegay, de Ste-Foy, a exposé des semis remarquables. Nous désignons aux amateurs sa pomme le Grand-Alexandre.

Les raisins de M. Ponas sont magnifiques, et ses pommes ne laissent rien à désirer.

M. Gaillard fils, de Brignais, nous exhibe une variété de pommes et de raisins qui ne laisse pas d'être au-dessus de tout éloges, si toutefois nous avions l'habitude d'en *adresser*.

M. Lagrange a exposé des produits de poires greffées avec de jeunes bourgeons sur des troncs assez anciens, afin de nous démontrer que les arbres fruitiers pouvaient prolonger leur durée avec des soins *habiles*.

MM. Bonnefois, Morel, Schmitt, Armand et Cuissard, ont prouvé que par des soins laborieux et assidu l'on peut exposer des poires, des pommes, des raisins irréprochables, et des framboises délicieuses, étagées élégamment sur leur tige.

M. Nérard a exposé une ravissante collection de poires et pommes dont quelques-unes nouvelles, provenant de greffes. Nous recommandons aux amateurs de potironnacée de fixer leur attention sur son obergine monstre.

Les légumes sont beaux et de belle venue, malgré la sécheresse de ces derniers jours.

M. Boucharlat a exposé des Oignons blancs et rouges qui sont de toute beauté; des racines jaunes, des tomates, des potirons énormes, des pommes de terre grosses et bien portantes.

Un pommier nain, dont les branches soutenues et liées entre elles ne pourraient supporter le poids de ses nombreuses pommes aussi grosses que de belle apparence.

Le potiron monstre. Ce cucurbitacé géant a pris naissance à la ferme de la Part-Dieu; son poids, de 115 kilogrammes et sa circonférence de 2 mètres 70 centimètres.

Une collection de pois et haricots, aussi nombreuse que variée; des melons espèces très nouvelles, et la remarquable variété des tomates, que M. Willermoz (Fortuné) a exposé, atteste les efforts du savant agronome.

N'oubliez pas la gracieuse courge a turban, d'un vert rosé qui donnerait à croire qu'un artiste habile l'a colorée. L'exposant nous a dit que ces couleurs sont naturelles.

Les melons verts sont d'une grosseur si volumineuse, que leur poids mérite d'être signalé; l'un pèse 16 kilogrammes, et l'autre 14 kilogrames et demi.

Nous ne terminerons pas ce trop rapide compte-rendu, sans signaler aux amateurs de solanées les pommes de terre (semis), baptisée par la commission d'inspection, sous le nom de Constance rare, mise au commerce par M. Perreaut de Châlon.

Nous regrettons que ce compte-rendu n'ait pût se continuer aujourd'hui, attendu que l'organisation de l'exposition ne sera achevée que demain.

Dans notre prochain numéro, nous le ferons plus complètement.

NOUVELLES DIVERSES.

Le président de la République vient d'autoriser par décret que pendant l'année 1849, les conciles métropolitains et synodes diocésains pour le règlement des affaires spirituelles.

Les hauts barons du clergé se borneront-ils au spirituel? Il nous est permis d'en douter. Quel est donc l'hérésiarque qui a mis en émoi l'épiscopat français?

L'Eglise est-elle menacée? Bon Dieu, non... personne ne s'en occupe...

— Un journal italien, le *Censore*, de Gênes, fait cette observation que le pape est resté à Gaëte, neuf mois, neuf jours et neuf heures.

Le pape, au bout de ce temps, n'a pourtant accouché que d'un voyage à Naples.

— Mazzini a fait paraître à Lausanne le programme d'un journal qu'il doit publier sous ce titre: l'*Italia del Popolo*.

Saint Henry et Sainte Marie. — Les artistes henriquinquistes de Paris sont inépuisables dans les formes à donner à l'image de leur idole. On voit en ce moment, chez les marchands d'estampes, un gros saint joufflu, barbu et moustachu, les yeux bleus, un peu bancal, habillé d'une tunique et d'une chappe par dessus; couronne fleur de lysée en tête avec une magnifique croix d'or à la main gauche.

Au bas on lit: Saint Henry.

Cela nous représente *M. Crédit, le cuirassier*; l'homme en plâtre, M. le duc de Bordeaux enfin.

Comme pendant à cette image, ils ont représenté son auguste épouse sous le costume de Sainte Marie!

Pauvres gens qui croyez convertir, par ces moyens détestés, ces voltairiens de Français!

Une journée royale. — La *Nation*, journal de Bruxelles, fait part à ses lecteurs des occupations de la reine d'Espagne. Pendant que la plupart des souverains tremblent pour leur couronne, la reine Isabelle passe joyeusement son temps. Voici ce qu'écrit de la Granja un des familiers de la cour:

« Depuis qu'elle est ici, la reine n'a pas varié un seul jour dans sa manière de vivre. S. M. se lève *à midi*, passe à son cabinet de toilette, s'occupe de sa correspondance, joue de la harpe, s'amuse pendant quelques instants *au volant* ou à la balle, s'habille, et gagne ainsi l'heure du dîner. Après le dîner, elle descend dans les jardins, où elle *danse* jusqu'à neuf heures. Alors elle change de toilette et se rend au théâtre. Après le spectacle, elle fait de la musique dans ses appartements, avec ses professeurs, jusqu'à deux heures du matin. »

— On nous écrit de Cosne:

« Les légitimistes sont quatre chez nous. Un d'entre eux, brave garçon mais bête, ce qui n'est pas déshonorant, distribuait l'autre jour avec une béate solennité, dans nos faubourgs, une magnifique lettre, en belle impression, dans laquelle Henri V, le fils de France, est dépeint comme un vrai miracle de grâce, de beauté et de vertu! Mais un cordonnier en vieux, à qui notre homme faisait lire son factum fleurdelysé, s'avisa de se scandaliser de l'épithète de fils de France donnée à M. de Chambord. « Sont-ils impertinents, s'écria-t-il, de vouloir nous faire passer ce prétendant bancal pour *fils de France*? Est-ce que mes sept garçons, qui sont mieux bâtis que lui, ne sont pas aussi *fils de France?* » Depuis ce temps-là le cordonnier en vieux n'appelle pas autrement ses enfants et leur enseigne à estimer l'honnêteté, la probité, l'escabeau et le tire-pied paternel plus qu'un trône. »

— Un journal annonce que M. Mercier, secrétaire de légation, qui a plusieurs fois été envoyé à Rome, est parti ce matin pour cette capitale, chargé de nouvelles instructions pour le général Rostolan.

— L'Ananas est une plante vivace, épineuse, originaire de l'Amérique méridionale, et apportée en France en 1555; elle a un port élégant, des feuilles longues et vertes, radicales, roides, entourant une tige assez forte, droite, charnue et robuste, couronnée d'un épis de fleurs nombreuses et violacées; aux fleurs succèdent des baies, si pressées qu'elles ne semblent faire qu'un seul fruit, d'un jaune doré, d'une odeur agréable, à la chair douce et délicieuse; sa culture réussit dans les serres d'Europe: l'Ananas appartient à la famille des broméliacées....

— Clot-Bey vient d'envoyer au Museum d'histoire naturelle de Paris plusieurs reptiles curieux: Trois caméléons, un varan, sorte de grand lézard jaune; deux serpents à sonnettes; deux crotales, deux stellions et des couleuvres d'une espèce rare et non déterminée jusqu'aujourd'hui. Les serpents à sonnettes, encore fort jeunes, se montrent d'une grande gaîté surtout vers le soir; les crotales, placées à l'extrémité de leur queue, n'ont point encore acquis un grand développement, ressemblent à de petits boutons gélatineux et ne font entendre qu'un léger bruit, qui rappelle un peu le claquement des castagnettes.

Les cérastes portent au-dessus des yeux deux antennes mobiles qui ressemblent à des cornes, leur morsure est presque toujours mortelle.

Quant aux stellions grands sauriens qui se nourrissent, assure-t-on, d'herbages, leur queue bizarrement découpée et formée d'écaille, ressemble à un fruit de pin aplati.

Deux gongyles, rapportés en 1845, d'Algérie, viennent de peupler la ménagerie; c'est un phénomène assez curieux et assez rare, que de voir se reproduire en France ces charmants sauriens, habitués à la température élevée de l'Afrique.

Nouvelles étrangères.

AUTRICHE. — Par une proclamation du 1er septembre, le feld-maréchal Haynau a traduit devant un conseil de guerre tous les membres de la chambre des députés et de celle des Magnats, tous les membres de la commission de défense du pays, les chefs et présidents, accusateurs, juges, officiers et employés qui ont continué à servir le gouvernement hongrois. Ainsi, la capitale de la Hongrie sera témoin d'un procès-monstre comme il s'en est jamais vu.

Presbourg. — Le comte Balthyani, le comte Etienne Carolyé, l'évêque Lonowiez ont été conduits sous escorte à Pesth. Le comte Esterhazi, le comte Czichi ont été incorporés comme simples soldats dans le train d'artillerie.

RUSSIE. — L'empereur Nicolas vient de publier un manifeste par lequel il glorifie l'armée russe de ses victoires, et déclare que l'insurrection étant vaincue, et les Hongrois ayant déposé les armes, sa tâche envers son allié se trouve remplie. En conséquence, l'autocrate ordonne la rentrée de ses troupes dans les limites du territoire de l'Empire.

— Le grand-duc Michel, frère de l'empereur de Russie, a succombé le 9 septembre des suites de l'attaque d'apoplexie dont il avait été frappé quelques jours auparavant.

— On lit dans l'*Opinion de Turin*:

Un de nos amis, qui arrive de Rome, nous a rapporté que l'état d'anarchie qui règne à Rome ne saurait se décrire. La lutte entre les prêtres et les Français prend tous les jours les plus grandes proportions. La division dans le sein de la commission pontificale fait tous les jours plus de progrès.

Le 4, le cardinal Bernetti traversait Rome, venant de Naples et se rendant à Fermo. On disait qu'il avait été désigné par le pape pour remplacer les triumvirs.

ITALIE. — Gênes, 16 *septembre*. — Le général Garibaldi part aujourd'hui à deux heures, sur le vapeur de l'Etat le *Tripoli*, qui se rend d'abord en Sardaigne, d'où il poursuivra sa route vers Tunis.

Le commissaire royal, qui lui a transmis hier cet ordre sur *le Saint-Michel* au héros de Rome, lui a fait entendre que ce n'était là qu'une mesure provisoire, et que, dans deux ou trois mois, si la tranquillité continue, il aura la faculté de revenir et de séjourner dans le pays. Cela m'a été rapporté par un ami de Garibaldi. Celui-ci s'est résigné à son sort, et il part pour les Etats-Barbaresques, où il espère être traité plus chrétiennement qu'ici.

Du reste, le général a été traité avec les plus grands égards par le commandant et les officiers du *Saint-Michel*.

On a répandu le bruit que Garibaldi avait accepté du gouvernement, les uns disent 5,000, les autres 10,000, d'autres enfin 50,000 livres pour s'exiler *spontanément*. Je puis vous assurer que cela est complètement faux. Garibaldi est parti tout autrement que spontanément, demandez le plutôt à Pinelli. Il va à Tunis, riche seulement de son amour pour la patrie et la liberté.

SUISSE. — Genève, le 15 septembre 1849. — La réaction triomphant partout, les conservateurs suisses sont dans la joie, et si la lâcheté n'était pas leur principale caractéristique, ils tenteraient bien quelque chose pour ressaisir le pouvoir; mais ils trouvent plus commode d'appeler l'étranger à leur aide, en dénonçant dans leurs ignobles feuilles des menées qui n'existent pas, et en s'acharnant partout contre les réfugiés. Les dispositions du pays sont excellentes; mais la Suisse sent bien qu'elle est seule debout en Europe en face de la réaction, et les représentants seront forcés de céder jusqu'à un certain point aux exigences de plus en plus grandes des puissances, parmi lesquelles la République française n'est pas la moins impérieuse. Déjà l'ordre vient d'être communiqué aux réfugiés français qui sont ici de se rendre dans l'intérieur de la Suisse. Bientôt arrivera le tour des Italiens. Quant aux Allemands, il y en a toujours des milliers qui sont à la charge de la Suisse, des Badois surtout, au nombre de six mille environs. Tandis que la Prusse devient de plus en plus menaçante, Radetzki serre toujours de plus près le Tessin, où l'on n'est pas sans inquiétude. Où iront les malheureux réfugiés, si ce dernier asile de la liberté est envahi? Le Peuple se lèvera bien comme un seul homme, et plus d'un ennemi tombera sous les balles des carabiniers suisses; mais à la fin la force brutale aura raison de ces braves, et le continent tout entier sera livré à la réaction. Vous direz peut-être que je vois trop en mal; mais j'ai l'œil sur la France, et je la vois trop indifférente devant le danger qui menace la liberté du monde, pour espérer que celle-ci ne périsse pas pour un temps. Je dis pour un temps, car on ne fusille pas les idées, et si les Cosaques s'avisaient de nous faire visite, ils risqueraient bien de devenir républicains.

Le rédacteur gérant, PIERRE SAGE.

Lyon. — Imprimerie de Mme veuve Ayné, rue Mercière, 44

Chez Pillon, éditeur, rue Neuve-St-Augustin, 10, à Paris:

Almanach d'un Paysan, pour 1850,

Par P. JOIGNEAUX,

Représentant du Peuple et auteur des Lettres d'un Paysan.

L'immense succès obtenu, en France, par les fameuses *Lettres d'un Paysan*, est la plus sûre garantie du bon accueil réservé à l'Almanach du représentant de la Côte-d'Or.

Prix de chaque exemplaire: 40 c.

Se trouve chez Ballay, libraire, rue de la République, et sous le péristyle du Grand-Théâtre, à Lyon.

A VENDRE,

POUR CAUSE DE CESSATION DE COMMERCE,

Un Joli Fonds de Cabaret,

Situé au Plan-de-Vaise, près du chemin de Rochecardon, à proximité du chemin de fer de Lyon à Paris.

S'y adresser, à M. Cargeat.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON